

FRANCECURLINGINFOS

LA LETTRE D'INFORMATION DE
L'ASSOCIATION FRANCE CURLING

Sites web : <https://asso.alternaweb.org/francecurling>

<https://asso.alternaweb.org/ffcurling>

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/francecurling>

N° 35 – 12 juin 2023

SOMMAIRE

PAGES 1 à 20: ANALYSE DU PROJET DE REGLEMENT SPORTIF 2023/2024 DE LA CSN CURLING DE LA F.F.S.G. – **PAGES 21 à 30** : BILAN 2022/2023 DE LA COMMISSION SPORTIVE NATIONALE DE CURLING DE LA FEDERATION FRANCAISE DES SPORTS DE GLACE

ANALYSE DU PROJET DE REGLEMENT SPORTIF 2023/2024 DE LA CSN CURLING DE LA F.F.S.G. Soumis aux votes de l'assemblée générale F.F.S.G. de la discipline Le 18 juin 2023

Vous trouverez à la fin de ce document le projet de règlement sportif proposé aux votes des clubs pratiquant le curling affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace lors de l'assemblée générale du 18 juin 2023.

Nous avons analysé cette proposition et en avons tiré nos propres conclusions dont vous pourrez prendre connaissance ci-dessous :

La Commission Sportive Nationale de Curling, présidée par Noël Morard, n'a semble t'il tiré aucune leçon des conséquences engendrées par l'adoption « en catimini » du règlement sportif lors de l'AG 2019 (Les clubs n'avaient pas été, contrairement à cette année, destinataires du projet). A l'époque la majorité des clubs a protesté à posteriori contre ce règlement sportif, mais surtout les inscriptions aux compétitions nationales s'en sont trouvées affectées à la baisse, compte tenu d'obligations de participation aux stages CSN engendrant notamment de grosses dépenses.

La proposition pour la saison 2023/2024 comporte, pour ce qui est des compétitions nationales, deux volets :

UN CHAMPIONNAT DE FRANCE OPEN, le premier de chaque catégorie obtenant le titre de champion de France open, titre qui n'aura aucune influence sur une éventuelle sélection en équipe nationale.

Trois particularités à noter :

- La catégorie junior commence à l'âge de 12 ans ! On imagine une équipe de cette moyenne d'âge opposée à des adolescents de 19-20 ans !
- **La catégorie hommes sera limitée à 12 équipes (de même éventuellement que les catégories dames et double-mixte)**, sans plus de précision : Sachant qu'il existe 26 clubs affiliés, tous susceptibles d'engager une (des) équipes, où est l'équité sportive ?

Notre suggestion, limiter toutes les catégories au nombre de clubs affiliés.

D'autre part il n'est nulle part précisé si plusieurs formations d'un même club peuvent s'inscrire.

Il n'est pas non plus précisé comment en cas d'inscriptions de plus de 12 équipes seraient retenues les formations participantes : Premiers inscrits ? Tirage au sort ? Choix de la commission ?

Par contre il est annoncé, à l'issue de la saison 2023/2024 la création de deux divisions : Ligue A pour les 6 premiers classés, ligue B pour les autres. Le système serait donc appelé à devenir pérenne.

Manquent les informations suivantes :

- Une fois versée en ligue A ou B, au terme de la saison, une équipe devra t'elle (ça paraît tomber sous le sens) être la même lors de la saison suivante. Ou alors combien de joueurs pourront-ils être changés ? Et si changement(s) les nouveaux joueurs pourront-ils provenir d'une formation inscrite en ligue A ou B ?
- Pour la saison 2024/2025 on repart donc forcément avec les 12 mêmes équipes. En fin de saison x seront promues de B en A et x rétrogradées de A en B. Donc on repart encore une fois avec les 12 mêmes équipes pour 2025/2026 et ainsi de suite... Faut-il attendre qu'une équipe abandonne la compétition pour qu'une nouvelle équipe puisse y participer ?

Si le projet est adopté cette limitation va totalement à l'encontre de l'équité sportive et d'une saine émulation entre les clubs.

- La compétition mixte pourrait ne pas se dérouler

UN CIRCUIT D'EXCELLENCE

Ce n'est qu'à partir de ce « circuit » et de ses « confrontations » qu'une équipe peut espérer représenter la France.

« Pour participer aux confrontations Excellence, il faut avoir participé aux regroupements/stages organisés par la CSNC et avoir adhéré au chemin de sélection sauf en cas de convocation directe par la DTN (Direction Technique Nationale). »

Chacun a pourtant pu constater, au cours des quatre années passées, comment cette formule avait affaibli le curling Français en rabaisant son niveau, faute de confrontations en raison des coûts engendrés par les participations aux regroupements/stages et au championnat de France de tir à la cible. Nous avons établi le tableau de ces coûts par club en 2019, il reste valable aujourd'hui :

COUT DU PARCOURS D'EXCELLENCE

Afin de participer à celui-ci, un coût minima **par personne** est à prendre en compte Estimation basée selon les calculs suivant :

- Frais basés sur le nombre de kilomètres (source Via Michelin) en véhicule de 4 personnes (2 pour le double mixte), km à 0,30 € ,2 repas par jour pour 30 €, chambre et petit déjeuner à 50 €/personne.
- Frais d'inscriptions inclus pour 550 €/personne
- *Possibilité de ne pas prendre d'hébergement pour les stages à Genève
- Coûts estimés pour Saint Pierre et Miquelon
- Disponibilité pour participer à ces compétitions entre 18 et 27 jours dans la saison et selon les temps de transport. Aucune estimation des coûts liés à cette disponibilité ne peut être quantifiable en l'état.

Club	Hommes Dames	Mixte	Double mixte	Vétérans
Albertville*	1377 €	1250 €	1796 €	1551 €
Chamonix*	1277 €	1304 €	1848 €	1563 €
Les Contamines*	1236 €	1046 €	1809 €	1584 €
Lyon	1934 €	1645 €	2593 €	2299 €
Megève*	1248 €	1058 €	1810 €	1525 €
St Gervais*	1223 €	1033 €	1776 €	1491 €
Valence	2006 €	1702 €	2774 €	2390 €
Vaujany	1996 €	1683 €	2742 €	2374 €
Belfort	1990 €	1717 €	2751 €	2379 €
Besançon	1935 €	1669 €	2609 €	2307 €
Haut-Jura*	1191 €	1001 €	1733 €	1448 €
Charleville	2227 €	2013 €	2715 €	3425 €
Colmar	2061 €	1794 €	2936 €	2476 €
Mulhouse	2039 €	1765 €	2882 €	2444 €
Strasbourg	2125 €	1860 €	3117 €	2561 €
La Garde	2306 €	1960 €	3547 €	2776 €
Massilia	2229 €	1894 €	3348 €	2677 €
Nice B.A.	2305 €	1947 €	2957 €	2756 €
Nice C.C.	2305 €	1947 €	2957 €	2756 €
Louviers	2425 €	2204 €	3564 €	2900 €
Rouen	2425 €	2204 €	3564 €	2900 €

Viry	2195 €	1974 €	3334 €	2670 €
Saint-Pierre	8685 €	7510 €	11000 €	11000 €

Ces calculs à minima ne sont qu'à titre indicatif et ne sauraient être une quelconque référence en cas de dépassement fortuit. Bien évidemment, il est illusoire de faire des estimations sur l'année par voie aérienne (à moins de réserver tous les trajets dès maintenant).

CONCLUSION

A notre sens ce projet va à l'encontre de toute logique sportive et ne peut que continuer à enfoncer un peu plus le curling Français.

Les clubs pratiquant le curling sont appelés à se prononcer sur cette proposition lors de l'assemblée générale du 18 juin 2023, en toute conscience et dans leur meilleur intérêt.

Cette proposition engageant l'avenir du curling Français, il est important que les clubs qui ne pourraient pas participer à cette assemblée générale confient leurs pouvoirs à des personnes en qui ils ont pleine confiance.

Projet présenté par la CSN Curling

REGLEMENT SPORTIF saison 2023/2024

1. PRÉAMBULE

Ce règlement s'applique à toutes les personnes pratiquant le curling au sein d'un groupement sportif affilié à la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG).

Le règlement sportif du curling est établi pour la saison sportive à laquelle il fait référence. Ce règlement est soumis et validé par le Bureau Exécutif et le Conseil Fédéral avant diffusion aux clubs en vue d'être voté à l'assemblée générale de la discipline curling.

1.1. Compétitions nationales

La Commission Sportive Nationale de Curling (CSNC) organise avec l'accord de la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG), les compétitions fédérales suivantes :

Référence chapitre 2

- Championnat de France OPEN

Référence chapitre 3

- Confrontation Circuit Excellence Hommes Séniors, Femmes Séniors, Juniors
- Confrontation Circuit Excellence Mixte, Double Mixte, Vétérans

Référence chapitre 4

- Un Championnat de France des Clubs

Référence chapitre 5

- Un Championnat France de Tir à la cible lors des championnats de France Élite

Référence chapitre 6

- Un Challenge National Open Air

Les championnats régionaux et les tournois de club sont sous la responsabilité des organes régionaux en accord avec les règlements nationaux.

La CSNC et l'organisateur local sont responsables, chacun en ce qui les concerne, de l'organisation, du respect du cahier des charges et du bon déroulement de ces compétitions conformément aux règles en vigueur.

Les organisateurs de tournois de club ont obligation d'envoyer au minimum 72h avant le début du tournoi à la CSNC la liste des participants des équipes françaises Français, celle-ci se charge de contrôler la validité des licences « compétition ».

1.2. Règles de jeu générales

Toutes les compétitions se déroulent selon les règles de jeu édictées par la World Curling Fédération (WCF) et en conformité avec les règlements et statuts de la FFSG en vigueur le jour de la compétition.

Si un point de règlement n'est pas indiqué dans ce document, il faut se référer aux règles de la WCF. Les règles de jeu et leurs amendements seront remis à tous les clubs pour diffusion auprès de leurs membres.

Les 4 joueurs participants ainsi que les remplaçants devront, dans la mesure du possible, disposer d'une tenue d'équipe composée d'un haut et d'un bas uniformes ou de la tenue du club qu'elle-ils représentent. Les balais ainsi que les têtes à de balais devront être en accord avec les normes de la WCF pendant les championnats et les confrontations (hors championnat des clubs et Open Air).

Les tenues réservées aux équipes nationales doivent être portées uniquement lors des compétitions WCF ou sur proposition de la FFSG pour des tournois spécifiques (Équipe de France).

1.3. Contrôle anti-dopage

Un contrôle anti-dopage pourra être effectué lors des compétitions et entraînements dans le cadre de la loi sur la santé des sportifs.

2. Championnat de France Open

2.1. Dates, lieux, candidatures pour les compétitions

Les dates et lieux des compétitions nationales sont fixés par l'Assemblée Générale des clubs ou faute de candidatures par la CSNC.

Le championnat de France Open sera organisé sur 3 jours minimum suivant le nombre d'équipes inscrites.

Le championnat hommes séniors, femmes séniors et juniors, se joueront aux mêmes dates.

Les équipes terminant à la 1ère place du podium se verront décerner le titre de vainqueur du Championnat de France Open suivant leur catégorie.

2.2. Inscriptions

La CSNC transmettra les fiches d'inscription ainsi que les règlements relatifs aux clubs qui sont chargés de les diffuser auprès de leurs membres.

Les inscriptions se feront par mail sur 3 adresses électroniques avec accusé de lecture aux :

- Président
- Secrétaire
- Responsable de compétition
- La confirmation de l'inscription ne sera validée qu'à la réception du règlement par virement bancaire obligatoire faisant foi.

Calendrier d'annonces officielles

Début de saison, envoi du calendrier et des formulaires d'inscriptions toutes compétitions et stages confondus

J-30 clôture des inscriptions et de la réception du règlement bancaire à la FFSG pour les championnats
J-20 liste des équipes engagées
J-10 publication des jeux

Les inscriptions sont ouvertes à tous les membres titulaires d'une licence «compétition » et faisant partie d'un club affilié à la FFSG à jour de ses cotisations.

Catégorie senior hommes et femmes: Les membres de l'équipe doivent avoir 16 ans révolus au premier jour de la compétition.

Catégorie juniors: les membres de l'équipe doivent avoir 12 ans révolus au premier jour de la compétition; les équipes peuvent être mixtes et de clubs différents.

Pour toutes les catégories, le nom du capitaine de l'équipe doit être porté sur les fiches d'inscription.

Le prix de l'inscription est fixé par l'Assemblée Générale de discipline pour le championnat de France Open de la saison à venir.

La composition de l'équipe définitive sera celle portée sur la première feuille de match.

Une équipe doit compter au moins 2 joueurs (ou 3 s'il y a un remplaçant) du club sous le nom duquel elle est inscrite, auxquels peuvent s'adjoindre 2 autres joueurs de deux autres clubs au maximum, avec l'accord écrit des présidents des clubs concernés (club accueillant et club(s) prêteur(s)). Une exception sera faite pour les juniors.

Les joueurs étrangers sont autorisés à participer à condition qu'ils soient titulaires d'une licence « compétition » acquise à la FFSG. Au moins 2 joueurs du club sous le nom duquel l'équipe est inscrite devront y avoir été formé au minimum pendant 2 ans consécutifs.

2.3. Devoirs des organisateurs

Les plans de jeu et les modes de classement sont élaborés par la CSNC qui les fait parvenir aux clubs avec la convocation. Le tirage au sort est fait par au moins un membre de la CSNC, et un chef arbitre.

La direction des jeux se compose de :

- un membre de la CSNC
- un chef arbitre

Devoirs et fonctions spécifiques des arbitres

Le rôle de l'arbitre a été créé afin d'assurer le respect du jeu lorsque deux équipes ou plus se rencontrent en compétition.

Le jeu appartient avant tout aux joueurs, et le rôle de l'arbitre est secondaire.

Les arbitres ne sont qu'un complément du jeu, agissant de manière juste et neutre dans les limites des règles du jeu, effectuant les mesures et n'intervenant que pour apporter une correction ou suite à une non-observation des règles.

Les arbitres peuvent intervenir en qualité d'assistant du chef arbitre, de responsable de lignes ou de marqueurs.

Tous les arbitres doivent posséder une parfaite connaissance des règles de jeu, de leur interprétation et de leur usage.

Les arbitres doivent assister à la réunion initiale ainsi qu'aux courtes réunions organisées par le chef arbitre.

Les arbitres doivent assister à la table ronde organisée par le chef arbitre.

Le chef arbitre est chargé de :

Avant la compétition,

- De préparer le document «team meeting» qui sera adressé à toutes les équipes participantes avant la compétition.
- De préparer un calendrier précisant aux arbitres-assistants leurs heures d'intervention.
- D'établir tous les documents nécessaires à la compétition.
- D'animer la réunion initiale avec les officiels d'arbitrage avant le début de la compétition.
- D'assurer la bonne tenue du «team meeting» avec les arbitres assistants.
- Vérifier la préparation des pistes, la conformité des tracés, la qualité de la glace avec le glacier.

Pendant la compétition,

- Doit être à la disposition des équipes, de leurs entraîneurs et de leurs officiels.
- Doit recueillir tous les documents d'équipes, si nécessaire, et les transmettre aux autres officiels de jeu.
- Doit surveiller l'activité des arbitres assistants et des chronométreurs.
- Doit prendre les décisions nécessaires lorsqu'il est fait appel à l'arbitrage.
- Doit résoudre tous les problèmes liés au jeu.

Après la compétition,

- Doit animer la table ronde d'après compétition avec tous les officiels d'arbitrage pour faire le bilan de toutes les activités et décisions prise pendant la compétition.

2.4. Contrôle des licences

La liste des participants devra être reçue 30 jours avant à la CSNC pour le contrôle des licences.

La direction des jeux pourra contrôler les licences durant la compétition et verra si les dispositions réglementaires sont respectées. Un représentant par club pourra assister à ce contrôle.

2.5. Liste des participants

La liste des participants par équipe sera établie, en tenant compte des renseignements portés sur la première feuille de match et sur la licence. Seront indiqués les noms, prénoms du skip.

2.6. Système de jeu (round robin + phase finale)

Dans chaque catégorie, le format de la compétition est décidé par la CSNC. Il dépend du nombre d'équipes engagées.

Voici le format envisagé (la CSNC se réserve le droit de modifier le format avec l'accord du chef arbitre)

- Si 2 équipes sont engagées, finale au meilleur des 5 matchs
- Si 3 ou 4 équipes sont engagées, double round robin
- Si 5 à 7 équipes sont engagées, simple round robin + play-off + finale
- Entre 8 et 12 équipes la compétition se fait en 2 poules (demifinales entre les 2 premiers de chaque groupe ou directement entre les premiers de chaque groupe)

A la fin du round-robin de chaque groupe le classement sera établi selon les critères ci-dessous:

- (i) Les équipes sont classées en fonction du décompte de leurs victoires/défaites.
- (ii) Si deux équipes sont à égalité, celle qui a remporté leur rencontre en premier tour (round robin) est classée devant ;
- (iii) Lorsque trois équipes ou plus sont à égalité et que le décompte victoires/défaites entre les équipes à égalité permet un classement pour certaines mais pas toutes, les équipes dont le classement n'a pu être déterminé utilisent le décompte particulier entre elles pour déterminer le classement ;
- (iv) Pour les équipes dont le classement n'a pu être déterminé ni par (i) ou (ii) ou (iii), le classement est déterminé par le tir à la cible.

À partir de la saison 2023/2024, le championnat de France Open se déroulera sur plusieurs week-ends :

- un pour les compétitions Hommes, Femmes et Juniors
- un autre pour la compétition double mixte et vétérans
- la compétition mixte sera organisée selon la disponibilité de la glace

La CSNC fera appel au volontariat des clubs pour accueillir une ou plusieurs compétitions sur leur date de tournoi international et qui peut se substituer à celle-ci.

Dans la catégorie Séniors Hommes, le championnat 2023/2024 sera limité à 12 équipes. Au terme de la compétition, les 6 équipes les mieux classées seront qualifiées pour la Ligue A pour la saison suivante et les 6 autres seront en Ligue B.

Cela pourra s'appliquer aussi chez les Femmes et le Double Mixte. Un système de promotion/relégation sera mis en place et annoncé à chaque début de saison aux clubs (ou à l'assemblée générale de la CSNC)

2.7. Tir à la cible

Au cours des parties nécessitant un tir à la cible appelé LSD (Last Stone Draw) à la fin de l'échauffement d'avant match, 2 pierres sont lancées au Dolly.

Chaque pierre doit être lancée par des joueurs différents, l'une curlant dans le sens Horaire, l'autre dans le sens anti-Horaire. Le balayage est autorisé à l'exception du **curling en fauteuil**.

Le nombre de tirs à la cible et le nombre de pierres lancées dans le sens des aiguilles d'une montre et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour chaque joueur sera déterminé pour chaque compétition, selon le nombre de parties du round-robin.

En double mixte chacun des joueurs lance le même nombre de pierres dans le sens des aiguilles d'une montre et dans le sens inverse. En cas d'un nombre impair de parties, une variation d'une rotation par joueur se produira.

Lors de chaque match du round Robin, l'équipe ayant le plus petit LSD jouera la dernière pierre du premier end.

Lors des rencontres suivant le round robin, l'équipe qui lance la première pierre du 1er end est déterminée par le chef arbitre lors d'un tirage au sort qui a lieu à la fin du match précédant le match concerné avec les skips de chaque équipe.

2.8. Durée des parties

Pour les compétitions régies par la CSNC, la durée d'une partie est annoncée lors du team meeting. Chaque joueur doit se tenir prêt à lancer sa pierre et il ne doit pas perdre de temps pour jouer.

Si l'arbitre juge qu'un end est trop long sans raison, il doit en avertir le capitaine de l'équipe fautive. Si la pierre suivante n'est pas lancée dans les 30 secondes après son intervention, l'arbitre pourra ordonner que la pierre soit retirée immédiatement du jeu.

2.9. Forfait

Si une équipe renonce à participer à une compétition après l'expiration du délai d'inscription, il y a forfait. La renonciation est irrévocable et le droit de glace reste acquis à la CSNC. Une amende du montant minimum du droit de glace pourra être demandé après concertation.

Une équipe doit impérativement présenter 4 joueurs lors du 1er match. En cas de blessures ou de forfait d'un joueur la compétition peut continuer à 3 joueurs.

Si une équipe abandonne en cours de compétition, il y aura forfait et l'équipe sera éliminée de la compétition.

Si une équipe ne se présente pas à l'heure convenue pour le début d'un match, la procédure suivante s'applique :

1 à 5 minutes de retard : 1 point pour l'équipe adverse et perte de la dernière pierre pour l'équipe fautive. Le premier end est considéré comme joué.

5 à 10 minutes de retard : 1 point supplémentaire pour l'équipe adverse et perte de la dernière pierre pour l'équipe fautive. Le deuxième end est considéré comme joué.

10 à 15 minutes de retard : 1 point supplémentaire pour l'équipe adverse et perte de la dernière pierre pour l'équipe fautive. Le troisième end est considéré comme joué.

+ *de 15 minutes de retard* : L'équipe non fautive est déclarée vainqueur.

3 Circuit d'excellence

3.1. Dates, lieux, candidatures pour les compétitions

Les dates et lieux des compétitions nationales sont fixés par la Commission Sportive Nationale de Curling (CSNC).

3.2. Inscriptions

La CSNC transmet les fiches d'inscription aux clubs chargés de les diffuser auprès de leurs membres. Les règlements concernant les inscriptions y seront **précisés**.

Les inscriptions se feront par mail sur 2 adresses électroniques avec accusé de lecture aux:

- Président
- Secrétaire

La confirmation de l'inscription ne sera validée qu'à la réception du règlement par virement bancaire obligatoire faisant foi.

Le prix de l'inscription sera fixé par joueur lors de l'Assemblée Générale de discipline pour les championnats de la saison à venir.

Les inscriptions sont ouvertes à tous les membres titulaires d'une licence « compétition » et faisant partie d'un club affilié à la FFSG à jour de ses cotisations.

Les dates limites d'inscription figureront sur les formulaires d'inscription pour chaque catégorie.

Pour participer aux confrontations Excellence, il faut avoir participé aux regroupements/stages organisés par la CSNC et avoir adhéré au chemin de sélection sauf en cas de convocation directe par la DTN (Direction Technique Nationale).

Les équipes devront être composées comme tel en fonction des catégories :

- HOMMES SENIORS : 4 hommes + 1 remplaçant (facultatif)
- FEMMES SENIORS : 4 femmes + 1 remplaçante (facultative)
- JUNIORS* : 4 garçons ou 4 filles + 1 remplaçant(e) (facultatif)
- MIXTE : 2 hommes + 2 femmes
- DOUBLE-MIXTE : 1 homme + 1 femme (possibilité de clubs différents)
- VÉTÉRANS : 4 hommes/4 femmes + 1 remplaçant(e) (facultatif)

* un junior doit avoir un maximum de 20 ans au 30 juin de l'année en cours ; un vétéran doit avoir 50 ans révolu au 30 juin de l'année précédant celle au cours de laquelle la compétition doit se dérouler.

La DTN se réserve le droit de faire une sélection s'il y a trop peu d'équipes inscrites. Le nom du capitaine de l'équipe sera inscrit sur les fiches d'inscription. La composition définitive de l'équipe sera celle inscrite sur la 1ère fiche de jeu.

Les équipes devront être composées de joueurs ayant participé au parcours de préparation mis en place par la CSNC durant la saison.

Les joueurs étrangers seront autorisés en accord avec les règles de la WCF selon leur « éligibilité » basée sur :

- une qualification au niveau national pour représenter leur pays soit par naissance, filiation à des parents nés dans ce pays, ou par résidence permanente dans ce

pays sur une période consécutive d'au moins deux années avant le 1er avril de l'année des championnats;

- une personne peut jouer pour le pays de son époux(se) si il/elle réside dans ce pays.

3.3. Devoirs des organisateurs

Les tirages au sort, les plans de jeu et les modes de classement sont élaborés par la CSNC qui les fait parvenir aux clubs avec la convocation ; 1 membre de la CSNC et un chef arbitre sont chargés du tirage au sort.

La direction des jeux se compose de :

- un membre de la CSNC
- un membre de la DTN
- Un chef-arbitre

Devoirs et fonctions spécifiques des arbitres

Le rôle de l'arbitre a été créé afin d'assurer le respect du jeu lorsque deux équipes ou plus se rencontrent en compétition.

Le jeu appartient avant tout aux joueurs, et le rôle de l'arbitre est secondaire.

Les arbitres ne sont qu'un complément du jeu, agissant de manière juste et neutre dans les limites des règles du jeu, effectuant les mesures et n'intervenant que pour apporter une correction ou suite à une nonobservation des règles.

Les arbitres peuvent intervenir en qualité d'assistant du chef arbitre, de responsable de lignes ou de marqueurs.

Tous les arbitres doivent posséder une parfaite connaissance des règles de jeu, de leur interprétation et de leur usage.

Les arbitres doivent assister à la réunion initiale ainsi qu'aux courtes réunions organisées par le chef arbitre.

Les arbitres doivent assister à la table ronde organisée par le chef arbitre.

Le chef arbitre est chargé de :

Avant la compétition,

- De préparer le document «team meeting» qui sera adressé à toutes les équipes participantes avant la compétition.
- De préparer un calendrier précisant aux arbitres-assistants leurs heures d'intervention.
- D'établir tous les documents nécessaires à la compétition.
- D'animer la réunion initiale avec les officiels d'arbitrage avant le début de la compétition.

- D'assurer la bonne tenue du «team meeting» avec les arbitres assistants.
- Vérifier la préparation des pistes, la conformité des tracés, la qualité de la glace avec le glacier.

➤

Pendant la compétition,

- Doit être à la disposition des équipes, de leurs entraîneurs et de leurs officiels.
- Doit recueillir tous les documents d'équipes, si nécessaire, et les transmettre aux autres officiels de jeu.
- Doit surveiller l'activité des arbitres assistants et des chronométreurs.
- Doit prendre les décisions nécessaires lorsqu'il est fait appel à l'arbitrage.
- Doit résoudre tous les problèmes liés au jeu.

➤

Après la compétition,

- Doit animer la table ronde d'après compétition avec tous les officiels d'arbitrage pour faire le bilan de toutes les activités et décisions prise pendant la compétition.

La direction des jeux ne pourra modifier les règles de compétition qu'en cas de force majeure, après réunion des représentants des équipes participantes ainsi que des membres présents de la CSNC.

3.4. Contrôle des licences

Les licences sont contrôlées à l'inscription et lors du 1er rassemblement.

3.5. Liste des participants

La liste des participants par équipe doit être établie et donnée lors du team meeting. Il y sera obligatoirement indiqué :

- les noms et prénoms de chacun des joueurs (remplaçant inclus) - l'identité du skip

3.6. Système de jeu

Le système de jeu sera établi en fonction du nombre d'équipes engagées comme suit :

NOMBRE D'EQUIPES	SYSTEME DE JEU
2	Best of 5 (3 jours)
3	Best of 3, Round Robin (3 jours)
4	Best of 3, Round Robin (3 jours)
5 à 8	Round Robin + Play-off + finale (4 jours min.)

Si 9 équipes ou plus sont engagées, compétition par poules de 8 équipes maximum en round-robin:

Si 2 poules (A et B), alors demi-finales entre premier du groupe A et deuxième du groupe B d'un côté et premier du groupe B et deuxième du groupe A de l'autre. Les vainqueurs des demi-finales se rencontrent en finale, les perdants se rencontrent pour la 3e place de la compétition.

Si 3 poules (A, B et C), les 3 premiers de chaque groupe sont qualifiés. Le meilleur au tir à la cible accède directement à la finale, les deux autres vainqueurs se rencontrent. Le vainqueur de cette partie jouera la finale, le perdant est classé 3e.

À la fin du round-robin, pour le système à 3 ou 4 équipes, En cas d'égalité à 2, un best of 5 sera organisé le week-end suivant. En cas d'égalité à 3, le tir à la cible qualifie les 2 premiers, chaque best of 3 équivaut à 1 match soit 2 points.

Les critères suivants (dans l'ordre) sont utilisés pour classer les équipes à la fin des round-robin :

- nombre de victoires ;
- si deux équipes sont à égalité, le vainqueur de la confrontation directe entre ces 2 équipes en round robin est classé devant ;
- si trois équipes ou plus sont à égalité, il est établi un classement selon le résultat des confrontations directes ;
- si pour toute ou partie de ces équipes les confrontations directes ne permettent pas l'établissement d'un classement, on utilise alors le tir à la cible pour classer ces équipes en particulier.

3.7. Tir à la cible

Au cours des parties nécessitant un tir à la cible appelé LSD (Last Stone Draw) à la fin de l'échauffement d'avant match, 2 pierres sont lancées au Dolly.

Chaque pierre doit être lancée par des joueurs différents, l'une curlant dans le sens Horaire, l'autre dans le sens anti-Horaire. Le balayage est autorisé à l'exception du curling en fauteuil.

Si elle termine dans la cible, la distance entre le centre de la pierre et le centre de la cible, sera mesurée en centimètres. Les pierres qui ne terminent pas dans la cible sont enregistrées à 199,6 cm.

La première pierre sera mesurée puis retirée du jeu avant le lancer de la seconde.

Les distances de chaque pierre seront additionnées et donneront à l'équipe son total pour la partie.

L'équipe obtenant le total le moins élevé aura le choix de la première ou de la dernière pierre de la première manche (end).

Si aucune des pierres des deux équipes ne terminent dans la cible ou que les deux équipes obtiennent la même distance, un tirage pile ou face sera effectué pour décider quelle équipe aura le choix de la première ou de la dernière pierre de la première manche (end).

Le nombre de tirs à la cible et le nombre de pierres lancées dans le sens des aiguilles d'une montre et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour chaque joueur sera déterminé pour chaque compétition, selon le nombre de parties du round-robin.

Chaque joueur devra effectuer un nombre minimum de tirs à la cible.

Si les exigences minimums ne sont pas remplies – le tir à la cible concerné sera enregistré à 199,6 cm.

Si un remplaçant effectue un tir à la cible, le nombre total des pierres de ce joueur doit être combiné avec celui d'un autre joueur afin que le remplaçant et ce joueur aient également lancé le nombre demandé de tirs à la cible.

nombre de matchs du round-robin	Nombre de tirs à la cible	Minimum pour chaque joueur
4	8	2 pierres, 1 S H + 1 S AH
5	10	2 pierres, 1 S H + 1 S AH
6	12	2 pierres, 1 S H + 1 S AH
7	14	3 pierres, 1 S H + 1 S AH
8	16	3 pierres, 1 S H + 1 S AH
9	18	4 pierres, 1 S H + 1 S AH

10	20	4 pierres, 1 S H + 1 S AH
11	22	4 pierres, 1 S H + 1 S AH

En double-mixte, chacun des joueurs lance le même nombre de pierres dans le Sens Horaire et dans le Sens Anti-Horaire. En cas de nombre impair de parties, une variation d'une rotation par joueur se produira.

3.8. Phase finale et choix de la dernière pierre

Le choix de la dernière pierre pour les phases finales est déterminé comme suit :

- l'équipe avec le meilleur ratio victoires/défaites a le choix de première ou dernière pierre du premier end ;
- si les équipes ont le même nombre de victoires/défaites, le vainqueur de leur(s) confrontation(s) directe(s) lors des round-robin a le choix de la première ou dernière pierre du premier end;
- dans les compétitions utilisant le système Page, l'équipe qui gagne la rencontre 1 contre 2, a le choix de la première ou dernière pierre du premier end du match pour l'or ; l'équipe qui perd la demi-finale a le choix de la première ou dernière pierre du premier end du match pour le bronze.

Lorsque la compétition est jouée en round-robin avec plusieurs poules, durant les matchs de play-off, l'équipe avec le meilleur tir à la cible collectif DSC (Draw Shot Challenge) a le choix entre choisir le premier ou le deuxième entraînement ou choisir la couleur des pierres.

Un tir à la cible effectué par deux joueurs, l'un dans le Sens Horaire des aiguilles d'une montre, l'autre dans le Sens Anti-Horaire déterminera alors qui a le choix de la première pierre du premier end.

Lors des rencontres d'après round-robin, lorsque l'équipe qui lance la première pierre du premier end a été prédéterminée, l'équipe qui lance la première pierre du premier end a le choix de la couleur des pierres.

3.9. Forfait

Si une équipe renonce à participer à une compétition après l'expiration du délai d'inscription, il y a forfait. La renonciation est irrévocable et le droit de glace reste acquis à la CSNC. Une amende du montant minimum du droit de glace pourra être demandé après concertation.

Si une équipe ne présente pas 4 joueurs pour le premier match de la compétition, elle est forfait pour l'intégralité de ladite compétition.

Si une équipe abandonne la compétition en cours, il y aura forfait et l'équipe sera éliminée de la compétition. Les matchs restants qu'elle aurait dû disputer sont donnés gagnants aux adversaires.

Si une équipe ne se présente pas à l'heure convenue pour le début d'un match, la procédure suivante s'applique :

1 à 5 minutes de retard : 1 point pour l'équipe adverse et perte de la dernière pierre pour l'équipe fautive. Le premier end est considéré comme joué.

5 à 10 minutes de retard : 1 point supplémentaire pour l'équipe adverse et perte de la dernière pierre pour l'équipe fautive. Le deuxième end est considéré comme joué.

+ de 10 minutes de retard : L'équipe non fautive est déclarée vainqueur par forfait. L'équipe pourra participer aux parties suivantes.

3.10. Durée des parties

Application sauf changement de règlement de la WCF:

Hommes/femmes

Les matchs sont joués en 10 ends (sauf changements WCF).

Lors des round-robin, une équipe peut abandonner le match après le 6e end. À partir des play-offs, une équipe peut abandonner le match après le 8e end.

Double-Mixte

Les matchs sont joués en 8 ends. Une équipe peut abandonner le match après le 6e end. Juniors, Mixte, Seniors et Vétérans

Les matchs sont joués en 8 ends.

Une équipe peut abandonner le match après le 6e end.

En cas d'égalité un extra-end sera joué.

4. CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

4.1. Système de jeu

Lors des différentes compétitions nationales ainsi qu'au cours des tournois organisés par les clubs, les équipes françaises participantes cumulent des points pour les clubs qu'elles représentent, tel que :

1	12
2	11
3	10
4	9
5	8
6	7
7	6
8	5
9	4
10	3
11	2
12	1

Pour être éligible, le tournoi devra être ouvert à tous les Clubs de France et les équipes devront être composées de joueurs possédant une licence FFSG Curling «Compétition».

Les clubs devront avoir effectué un minimum de 5 tournois dans 3 ligues différentes.

Le club organisateur aura la responsabilité de transmettre à la CSNC les données suivantes pour la mise à jour du classement :

- la composition des équipes : l'équipe engagée doit avoir un minimum de 3 joueurs licenciés du même club ; - le nom du club représenté par l'équipe.

Le classement pour le Championnat de France des Clubs ne tient compte que des résultats des équipes françaises sur les tournois.

Si plusieurs équipes d'un même club sont présentes dans une compétition ou un tournoi, seul le classement de la meilleure équipe sera pris en compte.

Les Championnats de France ne permettent pas de cumuler des points pour son club.

5. Championnat de France de Tir à la cible lors des championnats de France ELITE.

La CSNC organise, dans le cadre des Championnats de France Élite organisés par la FFSG, un Championnat de France de Tir à la Cible en équipe de 2 joueurs. Le règlement de cette compétition sera élaboré en fonction du nombre d'inscrits et diffusé aux clubs.

Le prix de l'inscription est fixé par la FFSG comme toutes les autres disciplines participant au championnat de France Élite.

Pour y participer, vous devez remplir l'une des conditions suivantes :

- avoir participé à au moins un stage CSNC ;
- avoir participé à une compétition de référence sur la saison en cours ou précédente ;
- être convoqué par la DTN ;
- être convoqué par la CSNC.

6. Challenge National Open Air

Le Challenge National Open Air sera attribué à l'équipe française la mieux classée lors des tournois Open Air français.

REMARQUES

S'il était adopté, ce projet ne saurait l'être en l'état: Outre les fautes d'orthographe et de grammaire (**surlignées**) qu'il conviendra de corriger, certains points n'ont pas leur place dans le règlement sportif :La vérification des licences lors des tournois internationaux organisés par les clubs Français est du ressort **DU REGLEMENT INTERIEUR**.

Les devoirs et fonctions spécifiques des arbitres ne devraient pas figurer au règlement sportif et font l'objet d'une publication spécifique: **LE MANUEL DE L'OFFICIEL TECHNIQUE DE LA WCF**, dont existe une version Française mise gracieusement à la disposition de tous par l'Association France Curling.

CATEGORIES D'AGE JEUNES

Sauf évolution récente les catégories d'âge chez les jeunes pratiquants du curling sont:

CADETS : 14 ans et moins après 30/06 de la saison considérée.

JUNIORS: 14 ans et plus au 01/07 de la saison considérée, jusqu'à 20 ans au 30/06 de la saison considérée.

**BILAN 2022/2023 DE LA COMMISSION SPORTIVE NATIONALE DE CURLING
DE LA FEDERATION FRANCAISE DES SPORTS DE GLACE**

PARTICIPATIONS AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

Evénement	Nombre de nations	Format	FRANCE	Place
Championnat du monde mixte	35	Inscription	Non inscrite	
Championnat du monde B en fauteuil	12	Inscription	Non inscrite	
Championnat d'Europe B messieurs	16	Qualification	Qualifiée	3 (non promue)
Championnat d'Europe B dames	10	Qualification	Non qualifiée	
Championnat d'Europe A messieurs	10	Qualification	Non qualifiée	
Championnat d'Europe A dames	10	Qualification	Non qualifiée	
Tournoi de qualification mondial double mixte	26	Inscription	Inscrite	8 (non promue)
Championnat du monde juniors B garçons	22	Inscription	Non inscrite	
Championnat du monde juniors B filles	24	Inscription	Non inscrite	
Championnat du monde universitaire messieurs	10	Qualification	Non qualifiée	
Championnat du monde universitaire dames	10	Qualification	Non qualifiée	
Festival Olympique Européen de la jeunesse	14	Qualification	Non qualifiée	
Championnat du monde junior garçon	10	Qualification	Non qualifiée	
Championnat du monde junior filles	10	Qualification	Non qualifiée	
Championnat du monde en fauteuil roulant	12	Qualification	Non qualifiée	
Championnat du monde double mixte en fauteuil roulant	19	Inscription	Non inscrite	
Championnat du monde dames	13	Qualification	Non qualifiée	
Championnat du monde messieurs	13	Qualification	Non qualifiée	
Championnat du monde vétérans messieurs	24	Inscription	Non inscrite	
Championnat du monde vétérans dames	15	Inscription	Non inscrite	
Championnat du monde double-mixte	20	Qualification	Non qualifiée	
Championnat d'Europe division C dames	10	Inscription		8 (Non promue)

CLASSEMENTS MONDIAUX

MESSIEURS

Rank	Change	Country	Score
39	↓ 1	Bulgaria	2.514
40	↓ 3	Qatar	2.492
41	↓ 13	France	2.470
42	↑ 2	Guyana	2.335
43	0	Croatia	1.919
44	↑ 6	Nigeria	1.782
45	↑ 8	Kyrgyzstan	1.581
46	↓ 1	Liechtenstein	1.568
47	↑ 2	Ukraine	1.500
48	↓ 2	Andorra	1.351
49	↑ 4	India	1.297
50	↑ 3	Portugal	1.297

that Association's total is divided by the maximum number of points available over the four-year period and multiplied by 100 to give a percentage score. The percentage scores are then used to determine each world ranking placing.

The World Rankings were developed by 1998 Olympic gold medalist and World Curling Hall of Fame recipient Patrick Huerlimann of Switzerland, who was Vice-President of the World Curling Federation from 2010 to 2012. The World Rankings were first introduced in 2006.

The world rankings system

La France a perdu 13 places, pour se classer en 41^{ème} position sur 56 classés

DAMES

Rank	Change	Country	Score
32	0	Chinese Taipei	2.486
33	▲ 2	Mexico	2.216
34	▲ 8	Croatia	2.205
35	▲ 2	Ukraine	2.189
36	0	Ireland	2.011
37	▲ 1	France	1.957
38		Poland	1.665
39	▼ 6	Qatar	1.535
40	▼ 10	Belarus	1.449
41	▲ 1	Wales	1.081
42		Kenya	0.757

the worlds but participate in one of the regional qualifiers or the World Qualifying Event also receive points based on their performances – from 45 points down to one point. How these points are distributed varies depending on the event because each event has a different number of teams.

In a given season, once the points have been distributed to each Member Association, that Association's total is divided by the maximum number of points available over the four-year period and multiplied by 100 to give a percentage score. The percentage scores are then

Gain d'une place : 37ème sur 44 classés

DOUBLE MIXTE

Rank	Change	Country	Score
26	0	Kazakhstan	3.691
27	▲ 1	Chinese Taipei	3.640
28	▲ 1	France	3.177
29	▼ 4	Belarus	2.549
30	▲ 1	Lithuania	2.323
31	▼ 1	Slovakia	2.254
32	▲ 4	Hong Kong	2.217
33		Poland	2.194
34	▼ 2	Slovenia	2.151
35	▲ 2	Ireland	1.977
36	▼ 9	Brazil	1.896

Olympics and Paralympics, points are awarded as follows, for finishing: First, 240 | Second, 200 | Third, 180 | Fourth, 150 | Fifth, 120 | Sixth, 110 | Seventh, 100 | Eighth, 90 | Ninth, 80 | Tenth, 70 | 11th, 60 | 12th, 50 | 13th, 45.

Teams that do not qualify for the worlds but participate in one of the regional qualifiers or the World Qualifying Event also receive points based on their performances – from 45 points down to one point. How these points are distributed varies depending on the event because each event has a different number of teams.

2 places gagnées, 24^{ème} rang mondial sur 51 classés

MIXTE

Rank	Change	Country	Points
29	↓ 2	New Zealand	3.462
30	↑ 7	Chinese Taipei	2.916
31	↑ 4	Croatia	2.793
32	↓ 2	Kazakhstan	2.771
33	↑ 5	Netherlands	2.662
34	↓ 3	France	2.615
35	↓ 2	China	2.273
36	↓ 2	Israel	2.273
37	↑ 8	India	2.036
38	↑ 7	Portugal	1.891
39	↑ 6	Mexico	1.745

SIXTH, 110 | SEVENTH, 100 | EIGHTH, 90 | NINTH, 80 | TENTH, 70 | 11TH, 60 | 12TH, 50 | 13TH, 45.

Teams that do not qualify for the worlds but participate in one of the regional qualifiers or the World Qualifying Event also receive points based on their performances – from 45 points down to one point. How these points are distributed varies depending on the event because each event has a different number of teams.

In a given season, once the points have been distributed to each Member Association, that Association's total is divided by the maximum

3 places perdues, 34^{ème} rang mondial sur 46 classés

EQUIPE DE FRANCE DAMES

L'équipe de France dames qui a participé au championnat d'Europe division C n'a pas été financièrement accompagnée par la Fédération et a dû notamment recourir à un financement participatif pour pouvoir concourir.

S'il convient de saluer la motivation et l'engagement de ces 4 joueuses, on peut cependant s'étonner d'un tel désengagement de la F.F.S.G. qui suscite naturellement certaines interrogations auxquelles l'assemblée générale de juin 2023 devra répondre :

- 1) Dans la mesure où des compétiteurs financent personnellement leur sélection (dans le cas d'espèce on parle de 2000 € par athlète), un précédent n'a-t-il pas été créé qui permettrait, quelle que soit la discipline, d'acheter sa sélection ?
- 2) Il existe un chemin de sélection, pour chaque compétition (cf. ci-dessous), qui n'a pas été respecté dans le cas présent. Quelle est l'utilité de le mettre en place si ce n'est pas pour l'appliquer ?

VI. Championnats d'Europe Femmes division C Dates Du 20 avril au 6 mai 2023 – Lieu non défini

Pour participer aux compétitions de référence internationales, les joueuses individuelles ou les équipes de curling devront envoyer leurs intentions de participation avant le 31 décembre 2022 à la DTN - ldeville@ffsg.org copie CSNC - csnc@ffsg.org

Critères de Participation - Déposer un projet de performance à la DTN, avant le 31 décembre 2022. Le projet doit inclure un planning de préparation sur glace et hors glace, et au minima une (1)

participation à un tournoi international de bon niveau (WCT si possible), en amont de la compétition,

(rempli par aucune des 4 joueuses *)

*- Participer aux Championnats de France Elite du 15 au 17 décembre 2022 à ROUEN,
(Rempli par une des 4 joueuses *)*

- Participer aux évaluations organisées par la DTN en février 2023 (lieu à définir),

- Participer aux championnats de France 2023 de Curling, entre le 15 mars et le 2 avril 2023, lieu à définir, (rempli par 2 des 4 joueuses)*

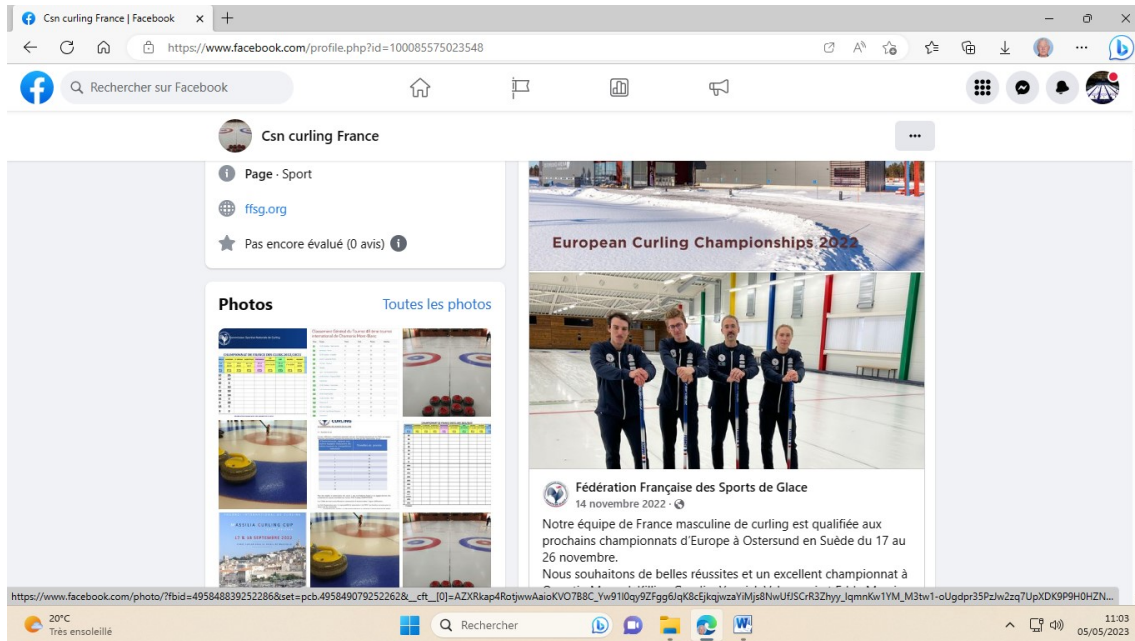
Modalités de sélection Pour participer aux Championnats d'Europe Femmes division C, les joueuses devront être classées à la première place des championnats de France 2023 de curling (rempli par 2 des 4 joueuses).*

La DTN, en fonction du comportement de l'équipe pressentie, de son niveau de jeu et de son projet de performance, proposera 1 équipe féminine (4 joueuses), à la commission de sélection au plus tard le 2 avril 2023.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

***Sauf erreur ou omission de notre part**

Autre motif d'étonnement, le silence total de la fédération et de la commission sportive nationale de curling autour de cet événement : Aucune publication sur le site fédéral, mais plus encore rien sur la page Facebook de la CSN, créée le 14 septembre et dont la dernière des 6 publications date du 22 novembre !



COMMUNICATION ET PROMOTION

Quasi inexistantes : La page de présentation de la discipline sur le site fédéral est la même depuis 5 ans (voir ci-dessous). Les clubs ne sont destinataires que d'un minimum d'informations, à telle enseigne qu'à la date de réception de la convocation pour l'assemblée générale 2023 le procès-verbal de L'AG de discipline 2022 n'avait pas encore été publié, alors qu'il fera l'objet d'un vote), la CSN n'a pas de site internet et ne propose aucune publication dédiée, mise à part une page Facebook ([Csn curling France | Facebook](https://www.facebook.com/CsnCurlingFrance)) qui résume à elle seule la médiocrité de ses actions.



Accueil > Pratiquer > Disciplines > Curling

CURLING

SPORT DE STRATÉGIE ET DE PRÉCISION QUI SE JOUE SUR UNE GLACE D'UNE PLANÉITÉ PARFAITE



FFSG x +
 https://www.ffsg.org/Curling

LE PRINCIPE

À chaque bout se trouve une cible de trois cercles concentriques d'un diamètre de 3,66 mètres. Chaque équipe dispose de huit pierres d'un poids de 19,96 kg chacune. Une pierre lancée forme une courbe (curl) sur la glace. L'angle créé par la pierre, comme la distance à parcourir, peuvent être modifiés par l'action du balayage.

LES JOUEURS


Chaque joueur possède des chaussures spécifiques avec un pied glisseur (Téflon) et un pied accrocheur (crêpe), ainsi qu'un balai avec une enveloppe synthétique (pads) homologuée WCF. Le curling se joue par équipe de 2 ou 4 suivant la catégorie. Les équipes jouent alternativement et les joueurs ont une place définie : n°1, n°2, n°3, n°4. Le skip ou capitaine de l'équipe a la charge de la stratégie pendant la partie.

20°C Ciel couvert 11:08 07/05/2023

FFSG x +
 https://www.ffsg.org/Curling

LA PARTIE

Une partie se joue en 8 ou 10 ends suivant les compétitions et dure entre 2 heures et 2h45. À la fin de la partie, l'équipe qui remporte le plus de points a gagné.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

41-43 rue de Reuilly
Paris - 75012
+33(0)1 43 46 10 20

FFSG

Présidence
Découvrir
Ligues et Comités
Commissions
Vie fédérale
Organigrammes
Partenaires

PRATIQUER

Trouver un club
Disciplines
Sports de glace pour tous
Suivi médical
Détection

ÉQUIPES DE FRANCE

Haut niveau
Nos champions

VIE DES CLUBS

Ethique
Formations
Licences
Emploi
Labellisation
COVID-19
Listes SHN, nationale, fédérale,
SER
Durabilité

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

[f](#) [t](#) [i](#)

CONTACT

FFSG TV

20°C Ciel couvert 11:06 07/05/2023

DEVELOPPEMENT

2022/2023 c'est notamment :

- Pas de session de brevet fédéral,
- Pas de formation d'arbitres
- Pas de formation de glacières

Liste non exhaustive.

COMPETITIONS NATIONALES

Enfin une reprise des compétitions nationales, **sauf pour les juniors**, mais avec un format inique, qu'il conviendra de sérieusement réviser pour les saisons à venir si l'on veut que l'équité sportive soit respectée.

TOURNOIS FRANCAIS

Malgré le signalement de certains clubs quant à la participation de joueurs Français sous dénomination étrangère, non licenciés à la F.F.S.G. lors des tournois internationaux organisés par des clubs affiliés et servant de support au championnat de France des clubs, rien n'a été fait. Certaines réponses évasives voire erronées de membres de la CSN, dont le président laissant à penser que ces derniers ignorent l'article 5 du règlement intérieur de la F.F.S.G. (ci-dessous) .

5 ORGANISATION ET PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS

5.1 Tout membre de la Fédération organisant, participant à l'organisation, ou intervenant dans le cadre de tout évènement, stage, entraînement, compétition, gala ou manifestation quelconque ouverte ou non au public concernant même partiellement une discipline des Sports de Glace (une « Manifestation ») doit veiller à ce que tous les participants concernés disposent d'une licence en cours de validité, souscrite auprès de la Fédération ou de sa fédération nationale s'il est étranger, sauf autorisation expresse de la FFSG. A cette fin, tout organisateur ou co-organisateur de Manifestation peut se faire présenter par tout ou partie des participants concernés, selon les modalités éventuellement précisées dans le Règlement des Affiliations et Licences et, leur licence en cours de validité.

5.2 Aucune participation à une Manifestation d'une personne licenciée auprès d'une autre fédération sportive française ne peut avoir lieu sans que son organisateur ait préalablement saisi la FFSG et obtenu de cette dernière la confirmation de l'autorisation de l'autre fédération sportive.

« ETATS GENERAUX » DU 1^{er} OCTOBRE 2022 A LYON

Ils ont malheureusement consisté en un catalogue de promesses, grosso-modo les mêmes entendues depuis 2018, formulées bien souvent par des personnes peu au fait de la discipline. Le compte-rendu qui a été adressé aux clubs a été de toute évidence écrit d'avance et élude nombre de questions qu'ont adressé les clubs présents. L'absence de la Présidente fédérale et l'éviction peu après du secrétaire général (qui assistait à la réunion) auront facilité la publication d'un tel texte « tronqué ».

Et ils se sont conclus par la nomination par la Présidente Fédérale, clairement influencée par son « conseiller » de l'époque (Les choses semblent aujourd'hui changer, espérons-le pour le mieux), du même président du curling qu'en 2018, malgré un bilan globalement négatif,

validant ainsi une certaine incompétence et encourageant la médiocrité que chacun peut constater aujourd'hui.

CONCLUSION

La même que les 4 années précédentes :

Bilan donc globalement négatif en quasiment tous points. La politique sportive est à revoir de A à Z, le règlement sportif devra être modifié afin de permettre, comme c'était le cas jusqu'en 2018 une saine émulation entre les meilleures équipes de chaque club -afin de reconstituer une élite nationale- et entre les clubs eux-mêmes, la communication et la promotion n'existent quasiment pas, les formations sont au point mort...